

## Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

Vingt-septième session  
Genève, 18 – 21 septembre 2012

RECTIFICATIF DU DOCUMENT SCT/27/4

*Document établi par le Secrétariat*

Une erreur matérielle dans les titres figurant sous l'axe horizontal des figures E.3.6 et E.3.7 a été corrigée. Les titres corrects sont indiqués ci-après :

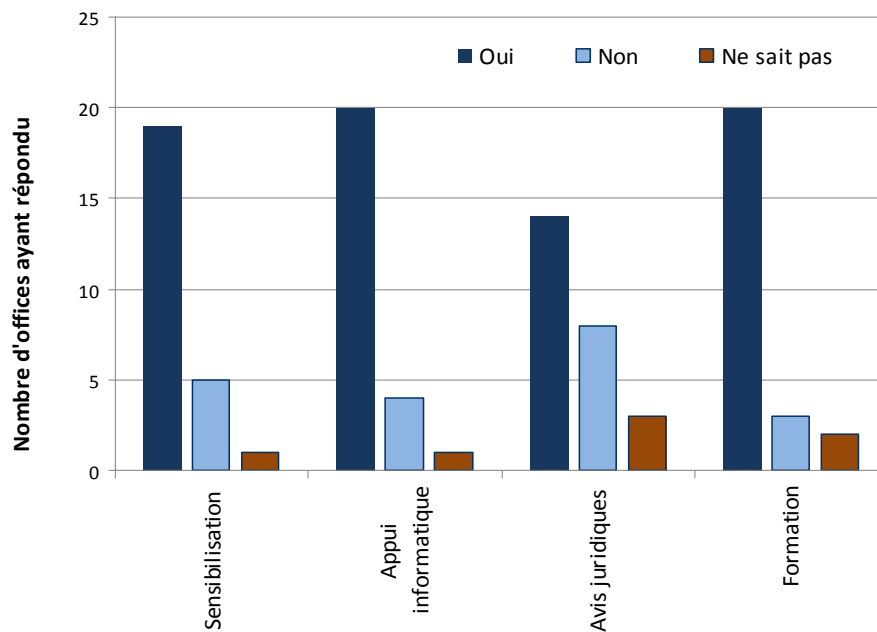


Figure E.3.6 : Appui requis aux fins de la mise en œuvre des modifications – pays à revenu intermédiaire ou à faible revenu

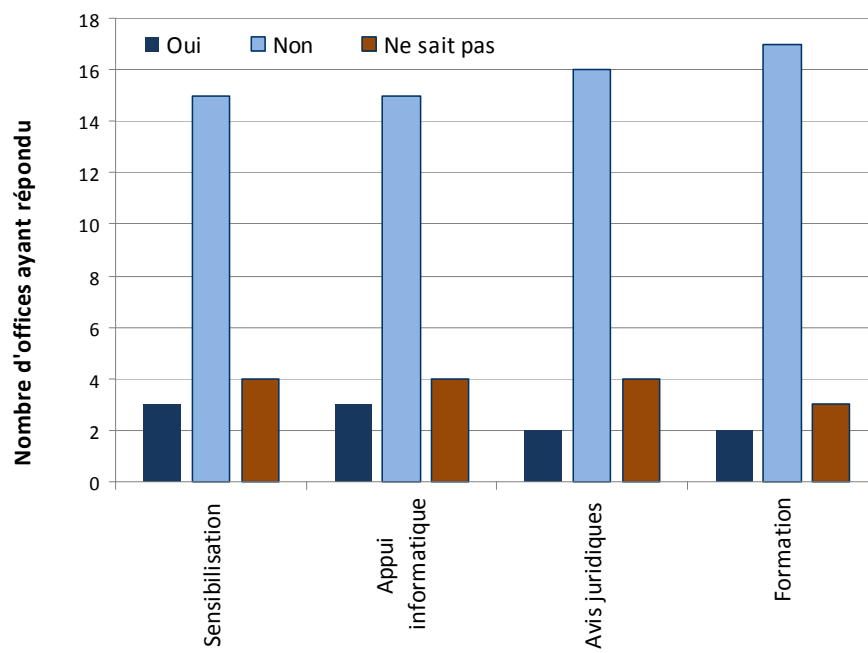


Figure E.3.7 : Appui requis aux fins de la mise en œuvre des modifications – pays à revenu élevé

[Fin du document]